

Droit bancaire et financier

Prof. Hervé CAUSSE

Introduction

Une matière divisée par les auteurs

Une matière unifiée hier par le CMF

A. Le contexte général des codes et sources

B. Le cas de règles spécialement unifiées

Le secret bancaire des établissements agréés

La déontologie des dirigeants d'établissements agréés

Le démarchage bancaire et financier

C. Conclusion sur le droit de la régulation, un monde juridique nouveau

(Existence des régulateurs, poids des normes spéciales ou normes molles, moyen de la surveillance, mouvement interne de la conformité, actions de suivis et de rapports (récent rapport sur l'IA), enquêtes et instructions sur place, injonctions diverses, commissions des sanctions, collège de résolution)

Chapitre préliminaire. La monnaie

A. La monnaie au singulier

Notions brutes (CMF, L. 111-1, Règlements CEE de 1997 et 1998) : une institution (voulue)

La monnaie dans le contrat

La propriété de la monnaie

B. La monnaie au pluriel

Les types de monnaie (fiduciaire, scripturale, centrale, électronique et demain cybermonnaie ? Le cas de la monnaie locale complémentaire)

Les qualités de la monnaie

C. La réglementation de la monnaie (l'usage des espèces)

Chapitre 1. Les établissements de crédit ou la banque

A. L'agrément de l'établissement de crédit

Les banques et les ECS

La logique de la régulation (conditions permanentes, contrôles, adaptation des ratios)

Le droit de la régulation (irréductible à la notion de réglementation)

B. L'exercice des activités d'opérations de banque (CMF, 311-1)

Les dépôts (art. 312-2)

Les crédits (art. 313-1, « opérations de crédit) (validité, relativité (exclu), médiocrité [fi & critère])

Les services de paiement bancaires : le chèque !

Les sanctions civiles et pénales de personnes sans agrément, voire administratives

C. Exercice des activités connexes (CMF, 311-1)

Une longue liste

Deux caractéristiques (1. Illimité 2. Exercice de droit : plein droit / exigence d'agrément)

Le jeu des PSP et des services (PSP : entreprises agréées ou ayant qualités)

Remarque générale : information, loyauté et clarté à l'égard du régulateur (ACPR/AMF/BDF)

D. Autres activités

Activités de participations (limites de ratios complexes)

Activités purement distinctes de la finance (10% du CA)

Conclusion sur l'idée de monopole bancaire : fausse et inutile

Chapitre 2. Les banques coopératives ou mutuelles (c & m)

A. Les principes animant ces banques

Une mission originale amenuisée

Une organisation régionale préservée (Un organe central & des banques locales)

B. La réalité des divers réseaux bancaire c & m

Une gouvernance semi-capitaliste

Une pratique bancaire capitaliste ?

Chapitre 3. Les autres établissements assimilés

A. Les établissements assimilés

Caisse des dépôts et consignation - Banque publique d'investissement - AFD

B. Les autres établissements à caractère financier

Les sociétés de financement (du crédit +1 / EME/PSI/EP)

SCB & SCF

Les entreprises du secteur de l'investissement (les PSI)

Les entreprises d'investissement & Les sociétés de gestion de portefeuille

Chapitre 4. Les cadres des services bancaires - recadrage général

Section 1. Les cadres fondamentaux

A. Le cadre des dépôts

Le compte une obligation ? Texte et doctrine.

B. Le cadre des services de paiement

L'exclusion des effets de commerce & la redéfinition de l'IP

La « pyramide » des SP

C. Le cadre des crédits

Part exagérée du droit civil (prêt d'argent, outre les sûretés)

Part négligée du droit civil (cessions de créances et subrogation)

Part du Code de la consommation : des règles protectrices (statut /

Le crédit et la consécration de l'idée de financement (FP)

D. Les cadres légers des autres services (CMF, 311-2)

1. opérations connexes (Gestion de patrimoine – Change - Conseil en ingénierie financière et sociétaire - PSI et divers services d'investissement.

2. activités libres & participations (rappel).

Section 2. Les cadres opérationnels

Rappels essentiels de droit civil : ces cadres opérationnels sont des contrats et la RC

A. Les règles du commerce électronique et du droit de l'internet

B. Les règles des opérations à distance

C. Les règles du démarchage bancaire et financier

D. Le clair-obscur des devoirs des établissements

La non-immixtion ou non-ingérence & la dilatation doctrinale de l'obligation de vigilance

Les variables méconnues (services, qualité de l'établissement, absence de reconnaissance claires)

Les règles positives méconnues (une JP sur la prudence ne fait pas le printemps du droit positif)

E. Les règles relatives de la LAB-FT ou LCB-FT

Chapitre 5. Les comptes

Histoire

Une histoire civile

Une histoire commerciale : le compte courant (une réalité du droit commercial général)

Une histoire de banque : les comptes bancaires (dépôts, courant et d'épargne)

Une histoire au-delà des banques : le compte de paiement ; les comptes ou le compte ?

Idées

Ordre public financier et relation du client et de l'établissement. Le compte une obligation ? Reprise.

Liberté ? Cadre du dépôt bancaire 313... Cadre des services... Cadre de la finance

La mode du droit au crédit... et la réalité du compte de paiement

Concepts

Comptabilité, mathématique, le tout et ses parties : mode de preuve et d'information, démat.

Section 1. Le compte de dépôt (CMF, 312-1 et s. et 311-7)

A. Ouverture

I. Formes du compte, les documents contractuels

- les documents usuels (un modèle général)

- la remise des documents (IBAN, document d'identité)

II. Les conditions de fonds, droit commun

a) Le cas du compte imposé, le droit au compte : un service bancaire précis

b) Le cas habituel de la convention de compte

- exigences classiques du contrat (capacité, objet, consentement...)

- variétés des situations (personnes, mineurs, majeurs, entreprises sociétaires ou non, autres entités)

B. Fonctionnement

- les ordres
- l'ordre faux - l'ordre faux mais usuel (Riom)

C. Incidents

D. Clôture

Section 2. Le pur compte de paiement

(renvoi aux SP)

Section 3. Le compte courant (une certaine jurisprudence... ô liberté)

A. Un contrat commercial spécial

B. Un contrat bancaire spécial

Section 3. Les situations complexes de compte

A. Procuration

B. Compte indivis

C. Compte joint

Chapitre 6. Les opérations de services de paiement sur compte

L'indépendance des règles sur le paiement

L'histoire des relations cambiales doublant les relations fondamentales

Le paiement souvent détaché en pratique du contrat de fond

La survie de la notion de « moyen de paiement » (CMF, 311-3)

Section 1. Les principes relatifs aux instruments de paiement

Section 2. Le cas de la carte de paiement et de crédit